



REGLEMENT ISIGNY-OMAHA CHALLENGE RUNNING 2026

Préambule

ISIGNY-OMAHA CHALLENGE RUNNING est organisé conjointement par les 5 courses classantes se situant sur le territoire de l'Intercom. Les organisateurs restent les maîtres d'œuvre de leurs courses et La Communauté de Commune à travers ce challenge fédère autour d'un projet territorial, ces organisations.

Si moins de 3 courses devaient être organisées pour des raisons de classements mais aussi d'équité sportive, le challenge serait annulé et reconduit l'année suivante.

Le but est de favoriser un parcours sportif local accessible au plus grand nombre et d'en récompenser la participation et les résultats obtenus.

Il s'agit d'un challenge qui a pour vocation de récompenser la fidélité des coureurs à ces courses.

Article 1 – le comité de pilotage

Le comité d'ISIGNY-OMAHA CHALLENGE RUNNING est composé d'un ou deux représentants de chaque association organisatrice de course, de membres d'Isigny—Omaha Intercom (élus et personnels) et est présidée par Monsieur Patrick THOMINES.

Article 2 – Les participants

Le challenge est ouvert à toutes les coureuses et tous les coureurs non licenciés et licenciés des catégories officielles (art 4).

Article 3 – Les épreuves

ISIGNY-OMAHA CHALLENGE RUNNING réunira 5 épreuves avec une course de – 12 km et + 12 km pour chacune d'entre elles :

- ✓ Courses Nature de la baie d'Isigny, dimanche 22 février 2026
- ✓ Courses Trail des Mémoires (Crouay), dimanche 12 avril 2026
- ✓ Course un petit Tour'nieres (la petite Tour'nière et la mini Tournière), dimanche 26 avril 2026
- ✓ Courses des Lavoirs, Le Molay-Littry, samedi 30 et dimanche 31 mai 2026
- ✓ Omaha Beach Trail run, Eolia, samedi 13 juin 2026





Article 4 – Les catégories

Pour l'année civile 2026 les catégories suivantes retenues seront celles définies par la FFA (Fédération Française d'Athlétisme)

Les Catégories d'âge 2026 (Fédération Française Athlétisme)

Catégories	Code	Année naissance
Cadets	CA	2009 à 2010
Juniors	JU	2007 à 2008
Espoirs	ES	2004 à 2006
Séniors	SE	1992 à 2003
Masters	MA	1991 et avant

Détails des catégories Masters 2026

Catégories	Code	Année naissance
Masters H et F	M0	1991-1987
	M1	1986-1982
	M2	1981-1977
	M3	1976-1972
	M4	1971-1967
	M5	1966-1962
	M6	1961-1957
	M7	1956-1952
	M8	1951-1947
	M9	1946-1942
	M10	1941 et avant

Il sera établi des classements par catégories d'âge (cadet, junior, espoir, senior, masters 1 -2 – 3- 4 etc...) pour les hommes et les femmes. La catégorie prise en compte sera celle au 1er janvier de l'année en cours.

Enfin, un challenge par commune sera établi avec des équipes composées de 3 athlètes.



Article 5 – Le classement

Les classements des 5 manifestations qui parviennent à Isigny-Omaha Intercom pour y être traités sont sous la responsabilité de l'association organisatrice.

S'il y a des inscriptions « papier » le jour de la course, les organisateurs communiqueront les documents dans la semaine suivante pour qu'une saisie manuelle puisse se faire et que le classement soit mis en ligne le plus rapidement possible.

Le classement se fera au cumul des points marqués sur les résultats des courses effectuées.

Pour apparaître dans le classement, il faut participer à toutes les courses du Challenge.

Le coureur ou la coureuse qui aura totalisé le moins de points dans sa catégorie sera déclaré(e) vainqueur (e) du challenge.

Si dans une catégorie, aucun participant n'a fait les 5 courses, le résultat se fera **au meilleur des 3 courses exécutées** pour étoffer le classement final et remettre malgré tout une récompense à cette catégorie.





Article 6 – Points

L’attribution de points se fera de la 1^{ère} place à la dernière place (1^{er}-1 point, 50^{ème}-50 points). Cela pour toutes les catégories déterminées dans l’article 4.

Barême points courses (cadets à masters) Dans la catégorie									
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	1	26	26	51	51	76	76		
2	2	27	27	52	52	77	77		
3	3	28	28	53	53	78	78		
4	4	29	29	54	54	79	79		
5	5	30	30	55	55	80	80		
6	6	31	31	56	56	81	81		
7	7	32	32	57	57	82	82		
8	8	33	33	58	58	83	83		
9	9	34	34	59	59	84	84		
10	10	35	35	60	60	85	85		
11	11	36	36	61	61	86	86		
12	12	37	37	62	62	87	87		
13	13	38	38	63	63	88	88		
14	14	39	39	64	64	89	89		
15	15	40	40	65	65	90	90		
16	16	41	41	66	66	91	91		
17	17	42	42	67	67	92	92		
18	18	43	43	68	68	93	93		
19	19	44	44	69	69	94	94		
20	20	45	45	70	70	95	95		
21	21	46	46	71	71	96	96		
22	22	47	47	72	72	97	97		
23	23	48	48	73	73	98	98		
24	24	49	49	74	74	99	99		
25	25	50	50	75	75	100	100		

Les coureuses et coureurs qui n’auront pas pris le départ d’une des courses se verront attribués le nombre de points maximum prévu par le règlement.

Exemple : Si une athlète inscrite au challenge ne fait pas une des 5 courses au programme et que lors de cette course, il y ait eu 12 arrivantes dans sa catégorie. Alors on lui attribuerait un total de $12+1=13$ points.



Article 7 – Égalité

Les exæquos seront départagés au profit du plus âgé dans la catégorie.

Article 8 – Diffusion

Le classement provisoire, établi après chaque épreuve, sera disponible après traitement (FB, site internet IOI, Site NCAP).

Article 9 – Litiges

En cas de litiges, seul le comité d'ISIGNY-OMAHA CHALLENGE RUNNING sera à même de trancher et sa décision sera sans appel.

Article 10 – Disqualification

Les associations organisatrices se réservent le droit de disqualifier sur ce même challenge un concurrent n'ayant pas respecté la charte des trailers (attitude non sportive, non-respect de la nature, jets de détritus, non-assistance à un autre coureur en difficulté, aide matérielle autre que celle mise en place par l'organisateur de la course, non-respect des bénévoles et de la signalisation).

Article 11 – Inscriptions

Les concurrents devront s'inscrire auprès de chaque organisateur de selon les modalités mises en place par celui-ci (montant de l'inscription, délais, etc...) Rappel : L'inscription au challenge est automatique et gratuite pour les concurrents. Pour parfaire les inscriptions sur place et avoir tous les éléments de l'athlète, des fiches d'inscription type (réalisées par Isigny-Omaha Intercom) seront distribuées aux différentes organisations.

Article 12 – Organisateurs

Chaque organisateur de course organise son propre classement (catégories, clubs, entreprises, etc...) indépendamment du challenge ainsi que de posséder les partenaires de son choix. Il devra impérativement nous fournir, dans un délai maximum de 8 jours après l'épreuve, les classements spécifiques ainsi que le classement scratch hommes et femmes au format Excel.

Enfin il devra, bien évidemment, mettre le rappel de sa participation au challenge sur chacun de ses documents de communication à travers la pose du logo Isigny-Omaha Intercom.



Article 13 – Promotion et récompenses

La promotion du challenge dans sa globalité sera du ressort du service Communication de la Communauté de Communes (Flyer commun, FB, Site internet et Tweeter).

Seront récompensés à l'issue des 5 courses, les premiers et premières de chaque catégorie pour les courses de moins de 12 km et plus de 12 km.

Pour le challenge des Communes, il se fera à l'addition de points des 3 premiers.

Remise en jeu tous les ans et attribution du trophée si la commune le gagne 3 fois de suite.

